Guide de bonnes pratiques pour le transport des porcs

Partenariats
Leader : WUR (Pays Bas), FLI (Allemagne), IRTA(Espagne), CRPA et IZS (Italie), IDELE, IFIP et ITAVI (France), NAGREF (Grèce), SGGW (Pologne), STRUC (UK), USAMVBT (Roumanie), FVE (Fédération des Vétérinaires Européens, Belgique), IRU (International Road Transport Union, UK), EUROGROUP for animal (associations de protection animales en Europe).

Financeur
DG SANCO (Direction Générale de la Santé et des Consommateurs de la Commission européenne)

Contact
patrick.chevillon@ifip.asso.fr

VALORISATION

Formations et interventions
- *Formations IFIP des transporteurs*
- *Colloque : SPACE pour présenter le guide Porcin*

Publications
- *Guide final à venir en 2017 et 2018*
- *Site internet en création: www.animaltransportguides.eu*

Autres transferts
- *Animation de groupes de travail en France sur la validation du futur guide transport Européen*

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Le Règlement CE 1/2005 relatif à la protection des animaux pendant le transport a redéfini la responsabilité des transporteurs face au bien-être animal. Ce règlement est entré en vigueur le 1er Janvier 2007.
La mise en place de guides de bonnes pratiques en cours de transport par les professionnels était vivement conseillée dans le Règlement CE 1/2005. A ce stade la France n'en dispose pas. Il n'en existe pas de reconnu à l'échelle européenne.
En Juin 2014, la DG SANCO poussée par le parlement Européen a lancé un appel d'offre de 1000 K€ visant à développer des guides de bonnes pratiques concertés pour la majorité des espèces transportées (bovins, moutons, porcins, volailles, équins).
L'IFIP s'est associé dans un consortium à 14 partenaires européens pour élaborer le guide porc. Ce Guide reprend les principaux points de la réglementation ainsi que les meilleures pratiques à destination des transporteurs, abatteurs et donneurs d'ordre.
L'UECBV (Union Européenne du Commerce du Bétail et de la Viande), le Copa Cogeca (Comité des organisations professionnelles agricoles) et l'association Eyes On Aanimals seront parties prenantes du programme (Comité de suivi et représentation professionnelle).

RÉSULTATS

L'IFIP apporte sa compétence sur l'élaboration du guide transport Porcin avec le centre italien de recherche sur les productions animales (CRPA, Reggio Emilia).

L'IFIP fait le relais entre les propositions de guide et les professionnels français et européens impliqués (éleveurs, abatteurs et transporteurs, organisations génétiques) au travers d'un travail d'animation et de sollicitation des professionnels

à réagir aux propositions de l'IFIP et CRPA. En effet, la DG SANCO laisse une part décisionnelle importante aux professionnels qui seront impliqués tout au long du programme. La validation finale sera réalisée par des représentants professionnels européens et ONG.

PERSPECTIVES

L'IFIP est au cœur de l'élaboration du guide de bonnes pratiques bien être du transport des porcs. L'évaluation de l'ensemble des guides de bonnes pratiques existants dans le monde est réalisée. En 2016, l'IFIP proposera une ébauche de guide aux professionnels du transport en Europe. L'Administration et les associations de protection des animaux sont également impliquées dans l'élaboration du guide. Des consensus seront à discuter en 2016.